



C.T.J.E.

Contrôle Test Jeux Extérieurs

Pour une sécurité optimum
de vos aires de jeux
et équipements sportifs



Membre commission AFNOR

1

RECEPTION D'UNE AIRE DE JEUX COLLECTIVE

DATE INTERVENTION	26 JUILLET 2022
CLIENT	PROLUDIC ZI Etang Vignon 181 Rue des Entrepreneurs 37210 VOUVRAY
SITUATION SITE(S)	Aire de jeux Place du Comte Marie Joseph de Ferragut 32190 PRENERON
INTERVENANT	Philippe TISSERAND
REPRESENTANT CLIENT	Pascal BARBAT
NOMBRE DE PAGES	8

Type de contrôle :

Réception d'une aire de jeux et de ces équipements
pour mise en service conformément aux référentiels
et prescription du fabricant



Contrôle des éléments administratifs



Contrôle annuel principal



Contrôle des capacités amortissantes des sols Test
HIC



Contrôle opérationnel / fonctionnel





C.T.J.E.

Contrôle Test Jeux Extérieurs

Pour une sécurité optimum
de vos aires de jeux
et équipements sportifs



Membre commission AFNOR

2

REFERENTIELS UTILISES

- Décret N° 96-1136 du 18 décembre 1996
- Normes européennes « équipements aires de jeux » NF EN 1176-1 à 1176-6 octobre à décembre 1998
- Référentiels Afnor recommandations relatives à l'aménagement des aires de jeux FD-54-203 du 27 décembre 2017
- Normes européennes « équipements aires de jeux » NF EN 1176-1 à 1176-11 de juillet à octobre 2008
- Prescriptions de sécurité relatives aux équipements d'aires de jeux Décrets N° 94-699 du 10 août 1994 et N° 2019-1007 du 30 septembre 2019
- Normes européennes « équipements d'aires de jeux » NF EN 1176-1 à NF1176-11 2014, 2017 et 2019
- Référentiel technique pour la vérification et la mise en sécurité des équipements d'aires de jeux installés avant le 1^{er} janvier 1995
- Normes européennes « Sols d'aires de jeux absorbant l'impact » NF EN 1177 janvier 2018
- Normes françaises NF S 54-201 février 1992, NF 54-202 novembre 1995, NF 54-204 novembre 1995

Les observations mentionnées dans ces rapports peuvent devoir engager des actions correctives, remédier aux non-conformités

Les manquements sont contraires à l'obligation générale de sécurité énoncée à l'article L221-1 du code de la consommation précisant « *les produits et les services doivent dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, présenter la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter à la santé des personnes* ».

Lecture rapport :



Satisfaisant



Satisfaisant avec remarque sans danger immédiat



Prescription, remarque



Non satisfaisant avec intervention à prévoir



Non satisfaisant avec mise en sécurité urgent

N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS AVEZ UNE OBLIGATION DE RESULTAT !



C.T.J.E.

Contrôle Test Jeux Extérieurs


Pour une sécurité optimum
de vos aires de jeux
et équipements sportifs



Membre commission AFNOR

3

SITE : ADF Préneron

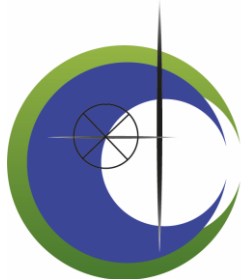
PHOTO DU SITE	LISTE DES EQUIPEMENTS
	<ul style="list-style-type: none">• Structure toboggan• Jeu ressort• Parcours d'équilibre

DOSSIER FABRICANT / FOURNISSEUR :

	OBSERVATION(S)	AVIS
Coordonnées des fabricants / fournisseurs		<input checked="" type="checkbox"/>
Les certificats de conformités de chaque équipement		<input checked="" type="checkbox"/>
La fiche technique de chaque équipement		<input checked="" type="checkbox"/>
Notice de montage de chaque équipement		<input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation de maintenance		<input checked="" type="checkbox"/>

DOSSIER EXPLOITANT / GESTIONNAIRE :

	OBSERVATION(S)	AVIS
Plan de situation		<input type="checkbox"/>
Registre de sécurité		<input type="checkbox"/>
Plan de maintenance, d'entretien des équipements installés		<input type="checkbox"/>
Tenue de registre des contrôles effectués avec date, nature et résultat		<input type="checkbox"/>



C.T.J.E.

Contrôle Test Jeux Extérieurs

Pour une sécurité optimum
de vos aires de jeux
et équipements sportifs



Membre commission AFNOR

4

AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

Contrôle relatif à l'état général de l'aire de jeux Décret N° 96-1136

- Présence du panneau d'affichage avec informations adéquates pour l'aire de jeux
- Les accès de l'aire de jeux est aménagé de façon à protéger les utilisateurs et les tiers contre les risques liés à la circulation des véhicules à moteur
- Absence de risques liés à la végétation
- Les zones de sécurité sont dégagées de tout obstacle ne faisant pas partie intégrante du jeu
- L'aménagement de l'aire de jeux ne présente aucun danger pour les utilisateurs
- Etat des accès, clôtures, mobiliers urbains

CONCLUSION RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX



OBSERVATION(S)

AVIS	PHOTO	OBSERVATION(S)	SUGGESTION(S)
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

EQUIPEMENT : 1



- Désignation : Structure toboggan Réf.J5603A
- Fabricant : PROLUDIC
- Date de fabrication : S25/2022
- Tranche d'âge : 3 ans et +
- Type de sol : Graviers
- Hauteur de chute : 2.70m Maxi
- Equipement : Extérieur Intérieur

POINTS DE CONTROLE	AVIS	OBSERVATION(S)
Affichage : <ul style="list-style-type: none"> • Plaque d'identification 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôle sol amortissant : <ul style="list-style-type: none"> • Sol adapté à la hauteur de chute • Bon état des sols • Respect du niveau 0 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etat général du jeu : <ul style="list-style-type: none"> • Moisissure, pourriture des parties bois • Etat de surface des éléments • Corrosion des parties métalliques • Etat des cordages, chaines, filets • Pièces manquantes, cassées ou usées • Visserie, capuchons de protection • Assemblage entre pièces • Stabilité de la structure 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques de coincements <ul style="list-style-type: none"> • Doigts • Cordon • Tête • Ecrasement 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôles relatifs à la zone d'impact <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la dimension zone d'impact • Encombrement • Interactions entre équipements/mobiliers 	<input checked="" type="checkbox"/>	

EQUIPEMENT : 2



- Désignation : Jeu ressort Réf.J843A
- Fabricant : PROLUDIC
- Date de fabrication : S25/2022
- Tranche d'âge : 2 ans et +
- Type de sol : Herbe
- Hauteur de chute : 0.60m
- Equipement : Extérieur Intérieur

POINTS DE CONTROLE	AVIS	OBSERVATION(S)
Affichage : <ul style="list-style-type: none"> • Plaque d'identification 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôle sol amortissant : <ul style="list-style-type: none"> • Sol adapté à la hauteur de chute • Bon état des sols • Respect du niveau 0 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etat général du jeu : <ul style="list-style-type: none"> • Moisissure, pourriture des parties bois • Etat de surface des éléments • Corrosion des parties métalliques • Etat des cordages, chaines, filets • Pièces manquantes, cassées ou usées • Visserie, capuchons de protection • Assemblage entre pièces • Stabilité de la structure 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques de coincements <ul style="list-style-type: none"> • Doigts • Cordon • Tête • Ecrasement 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôles relatifs à la zone d'impact <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la dimension zone d'impact • Encombrement • Interactions entre équipements/mobiliers 	<input checked="" type="checkbox"/>	

EQUIPEMENT : 3



- Désignation : Parcours d'équilibre réf. J16A
- Fabricant : PROLUDIC
- Date de fabrication : S24/2022
- Tranche d'âge : 2 ans et +
- Type de sol : Herbe
- Hauteur de chute : 0.60m
- Equipement : Extérieur Intérieur

POINTS DE CONTROLE	AVIS	OBSERVATION(S)
Affichage : <ul style="list-style-type: none"> • Plaque d'identification 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôle sol amortissant : <ul style="list-style-type: none"> • Sol adapté à la hauteur de chute • Bon état des sols • Respect du niveau 0 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etat général du jeu : <ul style="list-style-type: none"> • Moisissure, pourriture des parties bois • Etat de surface des éléments • Corrosion des parties métalliques • Etat des cordages, chaines, filets • Pièces manquantes, cassées ou usées • Visserie, capuchons de protection • Assemblage entre pièces • Stabilité de la structure 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques de coincements <ul style="list-style-type: none"> • Doigts • Cordon • Tête • Ecrasement 	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôles relatifs à la zone d'impact <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la dimension zone d'impact • Encombrement • Interactions entre équipements/mobiliers 	<input checked="" type="checkbox"/>	



C.T.J.E.

Contrôle Test Jeux Extérieurs

Pour une sécurité optimum
de vos aires de jeux
et équipements sportifs



Membre commission AFNOR

8

SYNTHESE OBSERVATION(S) DES EQUIPEMENTS

N° EQUIPEMENT	PHOTO(S)	OBSERVATION(S) - RISQUE(S)	SUGGESTION(S)

Conclusion :

Ensemble des équipements satisfaisant	3
Satisfaisant avec remarque sans danger immédiat	0
Prescription, remarque	0
Équipement non satisfaisant avec intervention	0
Équipement dangereux avec mise en sécurité urgente	0
Contre visite obligatoire	NON

Rédigé le : 26 JUILLET 2022

Par : Philippe TISSERAND - Dirigeant

C.T.J.E.
 24 rue Pierre Sémirot - 33270 FLOIRAC
 Tél. : 05 56 86 14 39
 SAS au capital de 1000 euros
 RCS BORDEAUX - TVA FR2 881 588 933
 Siret 881 588 933 00013 - APE 7120B